



# La Lettre du Maire

## aux habitants de la commune

Le Rove, le 30 août 2021

### AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU ROVE / RD 568 DÉBUT DES TRAVAUX LE 6 SEPTEMBRE 2021

Chères et Chers Rovenains,

Le 6 mai dernier, je vous adressais une *Lettre du Maire* (voir en page 4) dans laquelle je vous informais du commencement imminent des travaux d'aménagement de la RD568 dans la traversée du village après de longues années d'attente. Plusieurs réunions de travail ont été organisées ces dernières semaines entre la municipalité, le maître d'ouvrage (Métropole Aix-Marseille Provence - Pôle Voirie Espace Public), le Département, la maîtrise d'oeuvre et les entreprises.

C'est enfin une réalité, les travaux démarreront le lundi 6 septembre 2021 pour une durée estimée de 17 mois.

Les travaux vont être séquencés en 6 parties d'environ 300 mètres maximum chacune, à partir du croisement de la rue Jean Jaurès et de la RD568 jusqu'au giratoire du Douard. Des feux tricolores en alternance vont être installés sur la zone de travaux concernée, 7j/7j et 24h/24h.

Vous trouverez à l'intérieur de cette lettre le point info travaux du maître d'ouvrage donnant les caractéristiques de cette opération. J'ai demandé à ce que tout soit mis en oeuvre par les entreprises pour que les nuisances soient les moins impactantes pour les riverains, les usagers et les commerçants. Il est à noter que les circulations piétonnes seront maintenues et les commerces resteront accessibles durant la durée du chantier. Bien entendu, les perturbations de circulation risquent d'être présentes mais il va falloir faire preuve de patience et de compréhension pendant la durée du chantier.

Nous souhaitons que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions pour notre population et nous resterons vigilants pour que cela soit le cas.

Ce nouvel aménagement va transformer la traversée de notre village. La sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes va être renforcée, en particulier pour les enfants et leurs familles aux abords de l'entrée du grand parking de l'école où les conditions d'accès ont été repensées par le bureau d'études selon des contraintes techniques et réglementaires, mais aussi sur la totalité de la traversée (1560 mètres restructurés) où plusieurs passages piétons, des feux tricolores, ainsi qu'un espace dédié aux piétons et aux cyclistes de chaque côté de la voie vont être aménagés.

Je vous tiendrai informés de l'avancement du chantier sur notre page Facebook et sur notre site [lerove.fr](http://lerove.fr).

Je vous remercie de votre compréhension et me tiens à votre disposition pour des explications complémentaires.

  
**Votre bien dévoué**  
**Georges Rosso, Maire du Rove**  
Vice-président de la Métropole  
Aix-Marseille Provence  
Chevalier de la Légion d'Honneur



# La Lettre du Maire

## aux habitants de la commune

**COPIE**

Le Rove, le 06 mai 2021

### DEMARRAGE DES TRAVAUX DE LA RD568

Chères et Chers Rovenains,

Après de longues années d'attente, les travaux de requalification de la RD568 dans la traversée du village vont enfin pouvoir démarrer.

Je ne referai pas ici l'historique de ce projet pour lequel je me bats sans relâche depuis 2012 et qui a été semé de nombreuses embûches et de ralentissements techniques, administratifs, financiers.

Il a fallu de la persévérance dans ce dossier. Beaucoup de travail aussi. Je tiens à remercier madame Martine VASSAL, présidente de la Métropole et du département qui m'a soutenu et a permis de faire avancer ce projet, notamment au cours de ces derniers mois.

Ainsi, en octobre 2020, en séances du conseil de territoire et du conseil de métropole, nous avons voté à l'unanimité la délibération pour "Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'aménagement de la traversée du Rove/RD568, sur la commune du Rove". Le budget affecté à ces travaux a été voté pour un montant total avoisinant les 9 millions d'euros TTC.

Le 13 avril 2021, nous avons voté à l'unanimité en conseil de territoire les délibérations pour "Approbation d'une convention avec ORANGE relative au déplacement en souterrain des réseaux de communications électroniques concernant l'aménagement de la traversée du Rove - RD 568 sur la commune du Rove" et "Approbation de la convention de transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage entre le conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole concernant l'aménagement de la traversée du Rove". Le 15 avril 2021, nous avons voté à l'unanimité en bureau de la Métropole la délibération pour "Approbation de la convention de transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage avec le conseil départemental des Bouches-du-Rhône concernant l'aménagement de la traversée du Rove".

Il reste un dernier point à régler sur la phase des acquisitions foncières mais j'ai bon espoir. Le bout du tunnel est là. Nous venons d'engager la dernière phase préparatoire des travaux. Comme vous aurez pu le constater, des travaux de dévoiement des réseaux de télécommunication ont démarré il y a quelques jours sur la RD568 au niveau de la station Total. Ils vont se poursuivre tout au long de la traversée de la RD568. Pour rappel, il a déjà été effectué d'importants travaux en souterrain dans le cadre de ces travaux de requalification notamment le réseau d'eau potable, d'assainissement et de pluvial.

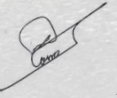
Début juin, je recevrai en mairie les services de la Métropole et du département, le bureau d'étude et les entreprises qui ont obtenu le marché pour une réunion de présentation du phasage de ce chantier.

Je pourrai alors vous communiquer avec plus de précisions les grandes lignes de ce chantier dont les travaux devraient débuter dans le courant du mois d'août 2021 (j'ai donné mon accord en ce sens) pour une durée prévue entre 12 et 18 mois.

Je sais que l'attente est forte pour notre population pour mettre en sécurité et embellir cette voie départementale qui est, je le rappelle, une voie de transit pour les convois exceptionnels et sur laquelle les contraintes techniques sont nombreuses.

Je remercie la population qui, dans sa très grande majorité, a fait preuve de patience et de compréhension. Je dirai simplement à une infime partie qui se délecte sur les réseaux sociaux pour critiquer l'action municipale et le maire en particulier, qu'il est facile de nuire une personne ou une action en disant des contrevérités. Pour ma part, je préfère l'action à ce genre de procédé qui va à l'encontre de l'intérêt communal. Comme toujours, je reste à la disposition de chacun pour apporter les réponses à leurs interrogations. Cela éviterait des polémiques inutiles et nuisibles à notre commune.

Je suis heureux que ce chantier puisse enfin aboutir après presque 10 ans de combat de ma part. C'est un soulagement pour notre population, une victoire pour notre commune et pour notre équipe municipale.

  
**Votre bien dévoué**  
**Georges Rosso, Maire du Rove**  
Vice-président de la Métropole  
Aix-Marseille Provence  
Chevalier de la Légion d'Honneur





INFO PROJET

Fin des travaux  
décembre 2022

## AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU ROVE/RD 568

**ici nous aménageons une traversée adaptée et sécurisée pour toutes les mobilités**

La traversée du Rove/RD568 représente 1560 mètres de voirie. Elle se raccorde à l'Ouest à la route du Rove/RD5 via le carrefour giratoire du Douard et au Sud-Est à l'avenue Jean Jaurès/RD5. C'est une voie départementale multifonctionnelle à grande circulation (trafic supérieur à 15 000 véhicules/jour) en traversée d'agglomération, servant de voie de délestage de l'autoroute A55 notamment aux heures de pointe. Cet axe routier est utilisé par les convois exceptionnels à gros gabarit ainsi que par les transports en commun.

Trois carrefours importants permettent de desservir une école ainsi que des zones commerciales et économiques. Outre les accès privatifs dédiés aux habitations débouchant directement sur la RD 568, de nombreux accès desservent des commerces.

Cette traversée ne disposait d'aucun espace dédié aux cyclistes et aux piétons, n'était pas sécurisée, et présentait, de par le sous-dimensionnement du réseau pluvial, d'importants débordements observés sur la voirie et les terrains attenants. De plus, les arrêts de transports en commun devaient être mis aux normes de sécurité.



- / Renforcer, sécuriser et réduire la chaussée à 6.50 mètres de large,
- / Réaménager 3 carrefours,
- / Créer des espaces dédiés aux modes doux de déplacement de part et d'autre de la chaussée, séparés soit par une glissière en bois avec des bordures en béton, soit par des bandes d'espaces verts avec des bordures en pierres reconstituées,
- / Réaliser et renforcer le réseau de collecte des eaux pluviales sur l'ensemble du linéaire, avec l'aménagement de 3 bassins d'orages paysagers,
- / Renover l'éclairage public sur la totalité du linéaire,
- / Aménager 2 quais bus aux normes.

## ici les caractéristiques

- / L'aménagement proposera un traitement qualitatif plus en adéquation avec l'environnement urbain de la traversée de ville. Il s'agira d'agir sur le comportement des automobilistes en les incitant à réduire les vitesses pratiquées.
- / Une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée sur l'ensemble du linéaire. Les cheminements piétons seront mis aux normes et sécurisés.
- / La partie centrale du projet sera traitée de façon à renforcer le caractère urbain par la mise en œuvre de bordures en pierres reconstituées et par la plantation d'arbustes d'alignement, qui sépareront distinctement les modes doux de déplacement de la chaussée.



### Chiffres-clés

- 17 mois de travaux
- 3 carrefours réaménagés
- 1 560 mètres linéaires restructurés
- 2 quais bus aux normes
- 1 espace dédié aux piétons et aux cyclistes de chaque côté de la voie
- 7 614 000 € TTC



## ici planning des travaux

- Juin > Août 2021 : Période de préparation
- Septembre 2021 > Décembre 2022 : Travaux



## ici nous vous informons

Durant toute la durée du chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et les commerces restent accessibles.

Contacts : sandrine.devissi@ampmetropole.fr • thibaud.garcin@ampmetropole.fr

LES ACTEURS DU CHANTIER	Maître d'ouvrage / Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle Voirie Espace Public
	Maître d'œuvre / TPF Ingénierie
	Entreprises / Lot 1 Voirie et Réseaux : Groupement RAZEL BEC/SPIE BATIGNOLLES MALET Lot 2 Réseaux Secs : EIFFAOE ENERGIE SYSTEMES MÉDITERRANÉE Lot 3 Espaces Verts : ID VERDE
	CSPS / PRESENTS



Métropole Aix-Marseille-Provence - 58 boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE - Création : DGACREGE - 06/21  
Photos © MAMP - Ne pas jeter sur la voie publique.

